

6

*La vie
de l'Association*

Comité du 12 avril et audience ministérielle du 17 avril 1970

Présents :

Mesdames : AUDIN, BIARD, BOLON, BORNENS, TOUYAROT, VERTUT, ZEHREN.

Messieurs : BERNARD, BLANZIN, BOUTELLER, CHEVALLIER, CLOPEAU, CRÉPIN, CROZES,
DEHAME, DUCEUX, DUVERT, FAUQUETTE, FRASNAY, GLAYMANN, HENNEQUIN,
JACQUEMIER, ROUMANET, TARALLE, VASSE, VISSIO.

Excusé : DUMONT.

La plus grande partie du Comité fut consacrée à la préparation de l'audience ministérielle du 17 avril : questions à poser, ordre de présentation... Afin de tenter d'obtenir des réponses, il fut convenu que la délégation du Bureau national (M^{mes} TOUYAROT, BOLON, REVUZ, VISSIO) déposerait des documents écrits. Pour que l'information des collègues soit complète, le plus simple est encore de publier les documents qui furent adressés, à la suite de l'audience, qui dura plus de deux heures, au Ministre de l'Éducation Nationale et à chacun des deux conseillers techniques qui le représentèrent. Est-il inutile d'indiquer qu'à ce jour, aucune réponse n'est parvenue au Bureau de l'A.P.M. ?

Monsieur le Ministre,

Le 17 avril dernier, nous avons exposé à M. MORIT et M. PALMADE divers problèmes concernant l'enseignement des mathématiques au sujet desquels nous avons sollicité une audience de votre part.

Il fut convenu de vous adresser l'ensemble des questions évoquées afin que vos services les étudient et que des réponses nous soient données dans les meilleurs délais possibles.

Nous vous prions de trouver ci-joint ces documents et de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

Pour le Bureau National de l'A.P.M.E.P.,
le 21 avril 1970,
Le Secrétaire Général,
P. VISSIO.

Annexe I : Sur les I.R.E.M.

1. Chaque académie doit être pourvue d'un I.R.E.M.
2. La localisation des futurs I.R.E.M. et le calendrier de leurs mises en place devraient être étudiés dès maintenant.
3. L'A.P.M.E.P. renouvelle avec insistance sa demande de création, dès cette année, d'un I.R.E.M. à Toulouse.
4. Les professeurs participant aux séances de travail des I.R.E.M. ont droit à une décharge effective de service; si, par exception, cette décharge est remplacée par l'octroi d'heures supplémentaires, celles-ci doivent être considérées comme des heures annuelles.
5. Les professeurs du cadre P.E.G. ayant participé aux séances de formation des I.R.E.M. doivent être affectés à un poste leur permettant d'assurer un enseignement de mathématiques.
6. Des moyens supplémentaires doivent être accordés aux I.R.E.M. existant, pour l'année scolaire 70-71, pour leur permettre de contribuer à la formation des instituteurs.

Annexe II : Sur les programmes.

1. *Classes de Première*

— L'A.P.M.E.P. regrette que les programmes ne soient pas encore publiés (à la date du 17 avril) pour une mise en application en septembre 70;

— La commission Lichnerowicz, qui a rédigé ces programmes, doit avoir pour mission d'élaborer les commentaires d'accompagnement avant la fin de l'année scolaire en cours.

2. *Classes de Terminale et de Quatrième*

Publier le plus rapidement possible les programmes et commentaires de ces classes.

3. *Enseignement technique*

La rénovation de l'enseignement mathématique doit être appliquée à tous les niveaux de l'enseignement technique.

4. *Classes de transition et Terminales pratiques*

L'harmonisation des « programmes » de ces classes avec ceux des classes parallèles est indispensable.

5. *Redoublement en classe de Cinquième*

Pour faciliter l'étude des nouveaux programmes aux élèves qui redoublent et n'ont pas, de ce fait, reçu en Sixième l'enseignement adapté à ces nouveaux programmes, accorder la possibilité aux chefs d'établissements d'organiser un enseignement de soutien (d'une heure hebdomadaire, par exemple) éventuellement offert à d'autres élèves en difficulté.

6. *Classes expérimentales*

Toutes les expériences engagées au niveau des Sixièmes avant la mise en application générale des nouveaux programmes doivent être poursuivies en Quatrième et en Troisième.

Annexe III : Animation pédagogique. Information des professeurs.

1. *Classes de Première*

— L'A.P.M.E.P. renouvelle sa demande de stages d'information pour tous les professeurs chargés d'enseigner ces programmes; elle propose qu'un premier stage académique d'une durée de trois jours ait lieu dès le mois de septembre et demande que les I.R.E.M. contribuent à l'animation de ces stages dans toutes les académies.

— Compte tenu de la parution tardive des programmes de Première, il est souhaitable qu'une heure hebdomadaire de décharge de service soit accordée cette année à tous les professeurs de ces classes qui ne participent pas aux séances des I.R.E.M.

— Une information complémentaire assurée par une série spéciale d'émissions radio-télévisées réalisées par la R.T.S. doit être apportée aux professeurs. Les documents d'accompagnement devront être largement distribués.

2. *Équipe de professeurs (Sixième-Cinquième)*

— L'A.P.M.E.P. demande que les circulaires de mai et juillet 1969 organisant les équipes de professeurs de Sixième soient effectivement appliquées l'année prochaine, en Sixième. Elle insiste pour que les professeurs du cadre P.E.G. soient effectivement compris dans cette organisation et pour que les animateurs des équipes ne soient pas nécessairement des professeurs de second cycle.

3. *Enseignement élémentaire*

L'A.P.M.E.P. approuve les intentions du projet présenté par M. l'Inspecteur Général BEULAYOUR; elle demande que les I.R.E.M. soient largement associés à la mise en œuvre de ce projet.

Annexe IV : Recrutement des professeurs.

1. Le nombre des postes doit être évalué en fonction des besoins réels liés à la formation permanente et à la rénovation pédagogique.

2. Les modalités de formation initiale, des examens ou concours de recrutement doivent être définies.